



« Des économies de 850 000 euros, c'est trois équivalents temps plein par relais social urbain. »

Les relais sociaux wallons à l'os : 850 000 euros de moins en 2025

SANS-ABRISME

C'est un coup de massue pour les services publics qui s'occupent du sans-abrisme en Wallonie. Dans sa quête d'économies tous azimuts, le gouvernement wallon déleste le budget des relais sociaux de 850 000 euros pour 2025.

La nouvelle a été annoncée officiellement au cabinet du ministre wallon des Solidarités Yves Coppieters, le 6 novembre : le gouvernement wallon va amputer le budget des 7 relais sociaux urbains actifs sur le territoire de 850 000 euros.

« Ça veut dire 130 000 euros en moins par relais social et par an. Soit 3 équivalents temps plein par structure en 2025 », résume Olivier Hissette, président de la fédération des coordinateurs généraux des relais sociaux en Wallonie, et coordinateur général du relais social urbain de Namur.



Pourtant, la déclaration de politique régionale MR/Les Engagés se fixait des objectifs clairs en termes de relogement des sans-abri : les programmes Housing First, l'une des missions des relais sociaux, devaient être « pérennisés », « renforcés » et même « développés ».

Retour sur une aventure entamée il y a presque un quart de siècle.

L'effet « Housing First »

Au début des années 2000, le ministre wallon de l'Action sociale Thierry Detienne tient un discours qu'on n'attend pas forcément d'un Écolo : il veut vérifier si les moyens engagés par la Région dans la lutte contre le sans-abrisme ne sont pas dispersés. Les relais sociaux (*) naissent de cette volonté de mesurer l'efficacité de ces aides et d'instaurer une culture de la concertation entre services publics et associatifs. Accueil de jour, de nuit, urgence sociale, travail de rue, plan Grand Froid, etc.

En plus du rôle d'observatoire local qui leur permet de

développer une expertise « souvent mal connue », regrette Olivier Hissette, une nouvelle mission est venue s'ajouter à l'arsenal déjà en place ; la coordination du Housing First.

Sur le terrain, ça se traduit par un relogement des personnes qui sont dans la rue depuis au moins 2 ans. Pas un hébergement temporaire : des logements standards, où ces hommes et ces femmes vont se stabiliser durablement, rassurés par un accompagnement pluridisciplinaire. Assistants sociaux, infirmiers, etc.

« On prend les personnes telles

qu'elles sont dans la rue, avec leurs dépendances, leur souffrance mentale et leurs animaux. Le boulot des équipes mobiles est intense. C'est un travail de longue haleine. La première personne suivie – c'était en 2015 – est toujours accompagnée aujourd'hui, raconte Olivier Hissette. Mais avec cette formule, de 90 à 93 % des gens sortent de la rue sans y retourner. » C'est énorme, quand on sait que, sans ce cadre, la moitié des personnes « replongent » dans le sans-abrisme. « Le Housing First permet non seulement d'avoir un effet sur la grande précarité mais aussi de

réduire les coûts d'infrastructures. Depuis 2015, on a sorti près de 2 000 personnes de la rue. »

La bagnole, pas les roues

Juillet 2024. Une nouvelle majorité émerge en Wallonie. « On envoie une note au cabinet dès juillet. Puis en septembre, puis en octobre... Pas de retour. Le stress monte. » Ils apprennent déjà que le projet de budget 2025 du gouvernement efface de l'ardoise wallonne toutes les subventions facultatives. « C'est 55 % du budget du relais social de Namur, 80 % du relais social du Luxembourg... Nous n'étions pas certains que le ministre le savait. On insiste pour le voir. Parce que le 1^{er} décembre, nos budgets doivent être bouclés. »

À force de presser le cabinet, les responsables des relais décrochent finalement un entretien avec un collaborateur du ministre le 6 novembre. Avec cette annonce qui les fait frémir : les relais sociaux seront délestés de 850 000 euros en 2025. « Où faut-il tailler ? On ne sait pas. Mais que ce soit notre personnel ou les partenaires, les dispositifs sont interdépendants. Donc ça impactera nos actions. » D'autant que 2025 verra la fin des Fonds sociaux européens, la fin des subsides pour les Territoires zéro sans-abrisme, etc. « On nous assure que les structures seront préservées. Mais c'est comme si on nous disait, voilà, tu gardes ta voiture, on ne touche pas à l'habitacle, mais on t'enlève une roue. On n'ira pas loin... »

PASCALLE SERRET 2

» (*) Sept relais sociaux urbains et deux relais sociaux intercommunaux sont aujourd'hui actifs en Wallonie.

Le ministre « comprend et entend les craintes »

Interrogé en commission du Parlement wallon par le député Écolo Stéphane Hazée, le ministre des Solidarités Yves Coppieters (Les Engagés) confirme bien l'information : 850 000 euros de moins en 2025 pour les relais sociaux. « Nous comprenons bien sûr les craintes exprimées et nous les entendons, réagit-il. Nous concertons le secteur et l'administration pour identifier des pistes de solution. » Il ajoute que l'objectif est bien de continuer à financer les projets Housing First, « qui relèvent encore cette année du Plan de relance de la Wallonie ». D'autres réunions

doivent être programmées, ajoute Yves Coppieters. Dans l'opposition, Stéphane Hazée revient sur le montant de l'économie programmée. Et, tant qu'à faire de parler logement, il se réfère à la future réforme fiscale sur les droits d'enregistrement (taux unique de 3 %) qui doit entrer en vigueur en janvier : « 850 000 euros, c'est 9 personnes qui vont pouvoir recevoir une aide du gouvernement (NDLR : elles paieront chacune 92 500 € de moins qu'avec le taux actuel) pour acheter des biens de plus de 1 million d'euros. C'est cela que ça représente. » p.s.